

ASSURANCE-CRÉDIT

TABLEAU DES FAITS GÉNÉRATEURS DE SINISTRE

	RISQUE D'INTERRUPTION DU CONTRAT	RISQUE DE NON PAIEMENT
FAITS GÉNÉRATEURS DE SINISTRE SUR DÉBITEUR PUBLIC OU SOUVERAIN		
Carence pure et simple du débiteur	oui	oui
Événements politiques et catastrophiques, non transfert	oui	oui
Acte ou décision du gouvernement français ou de l'Union Européenne	oui	oui
Résiliation arbitraire par le débiteur du contrat garanti ou refus de prendre livraison des biens et services	oui	non
FAITS GÉNÉRATEURS DE SINISTRE POLITIQUE SUR DÉBITEUR PRIVÉ		
Événements politiques et catastrophiques, non transfert	oui	oui
Acte ou décision du gouvernement français ou de l'Union Européenne	oui	oui
FAITS GÉNÉRATEURS DE SINISTRE COMMERCIAL SUR DÉBITEUR PRIVÉ		
Carence pure et simple du débiteur	au cas par cas	oui
Insolvabilité du débiteur consistant dans son incapacité, constatée judiciairement ou par Bpifrance Assurance Export, de faire face à ses engagements		oui
Résiliation arbitraire par le débiteur du contrat garanti ou refus de prendre livraison des biens et services		non

La liste détaillée des faits générateurs de sinistre figure dans les conditions générales des polices d'Assurance-Crédit.